



LE PARTENARIAT ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE BURKINA FASO



Sommaire

Éditorial	3
L'Europe a plus de 60 ans	4
L'action extérieure de l'Union européenne	5
Soutien à l'intégration régionale et au commerce	8
Le partenariat Union européenne – Burkina Faso	11
Gouvernance	13
Appui au secteur de la santé	16
Développement rural, sécurité alimentaire et nutritionnelle, eau et assainissement	17
Renforcement des infrastructures / Secteur des transports	20
Lutte contre le changement climatique, protection de l'environnement	23
Appui au secteur de l'énergie	25
Programme indicatif national du 11 ^e FED (2014-2020) en chiffres	28
Aide humanitaire	29

Petite photo couverture : Station de traitement des eaux de l'ONEA à Ziga (le barrage de Ziga II a été financé entre autres par l'Union européenne)

LE PARTENARIAT ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE BURKINA FASO

Éditeur

Délégation de l'Union européenne
au Burkina Faso

01 BP 352 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tél. : + 226 25 49 29 00

http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/index_fr.htm

Manuscrit mis à jour en avril 2017

Conception graphique et réalisation

Delphicom Afrique

14 BP 16 Ouagadougou 14, Burkina Faso

Tél. : +226 25 34 14 61

Email : info@delphicomafrique.com

Impression

Indico

Crédits photos

DUE ; Présidence du Faso ;

Delphicom Afrique/A. Labouriaux

© Délégation de l'Union européenne
au Burkina Faso, 2017. La reproduction
nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur.

Éditorial



L'année 2017 marque le 60^e anniversaire du Traité qui a créé ce qui allait devenir l'Union européenne, cet acteur global intégré aux valeurs communes, qui compte de plus en plus sur la scène internationale. Depuis la genèse des Communautés européennes en 1957, les citoyens de nos États membres ont connu six décennies d'une paix, d'une prospérité et d'une sécurité sans précédent.

L'Union européenne aujourd'hui est la deuxième économie du monde, un marché unique de 500 millions d'habitants, le premier donateur d'aide au développement et le principal investisseur étranger dans la plupart des régions de la planète.

Dans un monde plus incertain où les rapports de forces évoluent, l'Union européenne reste une puissance forte, fiable et fondée sur la coopération. Nos partenaires savent ce que nous défendons.

Nous défendons le multilatéralisme, les droits de l'homme et la coopération internationale. Nous défendons le développement durable des sociétés solidaires et la lutte contre toutes les inégalités -en matière d'éducation, de démocratie et de droits de l'homme. Nous défendons de meilleures règles à l'échelle mondiale, des règles qui protègent les populations contre les abus, des règles qui renforcent les droits et relèvent les normes.

C'est la base de l'action extérieure de l'Union au Burkina Faso, dont la coopération au développement est une des composantes majeures.

A l'occasion de la Conférence internationale de Paris (décembre 2016) pour le financement du Plan national de développement économique et social (PNDES), le Commissaire européen en charge de la coopération, M. Neven Mimica, a réitéré et renforcé l'engagement de l'Union européenne aux côtés du Burkina Faso, par l'annonce d'un appui sur cinq ans, de 524 milliards FCFA (800 millions EUR) pour consolider l'État de droit et accompagner le développement économique et social du pays.

La présente brochure a pour objet de donner plus d'informations sur les relations politiques, économiques et de coopération entre l'Union européenne et le continent africain, entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest, et, bien sûr, entre l'Union européenne et le Burkina Faso.

Ce panorama montre l'engagement auprès du Burkina Faso de l'Union européenne et la densité du partenariat euro-burkinabè, qui s'approfondit sans cesse, sur la base de valeurs partagées -de professionnalisme et de dignité-, au service de la consolidation de la démocratie et du développement économique et social du pays.

Bonne lecture !

Jean LAMY
Ambassadeur
Chef de Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso

**CONSTRUCTION EUROPÉENNE
LES ÉTAPES :**

- 1957
- 1973
- 1981
- 1986
- 1995
- 2004
- 2007
- 2013

Islande, Royaume-Uni, Irlande, Danemark, Suède, Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Autriche, France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Grèce, Espagne, Portugal, Italie, Malte, Roumanie, Bulgarie, Turquie, et Croatie.

2 mars 2012 : signature, par 25 États membres de l'Union, du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

L'action extérieure de l'Union européenne



Le président du Faso
Roch Marc Christian Kaboré
avec Donald Tusk,
Président du Conseil européen

L'UNION EUROPÉENNE, UN ACTEUR GLOBAL À L'ACTION EXTÉRIEURE RENFORCÉE

« L'action de l'Union européenne sur la scène internationale repose sur les principes qui ont présidé à sa création et à son développement, qu'elle vise à promouvoir dans le reste du monde : la démocratie, l'État de droit, l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect de la dignité humaine, les principes d'égalité et de solidarité et le respect des principes de la charte des Nations unies et du droit international. L'Union s'efforce de développer des relations et de construire des partenariats avec les pays tiers et avec les organisations internationales, régionales ou mondiales qui partagent ces principes » (TUE, art 21, mandat pour l'action extérieure de l'Union européenne).

Cette action extérieure est pilotée par Mme Federica Mogherini, Haute Représentante pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union, qui préside le Conseil des Ministres des Affaires étrangères des 28 États qui composent l'Union.



Missions extérieures européennes de paix et de stabilité de l'UE au titre de la PESD (Politique étrangère de Sécurité et de Défense)

Mme Mogherini est également Vice-Présidente de la Commission européenne et, à ce titre, elle coordonne les différents volets de l'action extérieure de l'Union, que ce soit dans le domaine militaire, de la coopération, du commerce et des relations économiques, de l'environnement...

Au titre de la Politique Étrangère, de Sécurité et de Défense commune (PESD), l'Union contribue à la paix et à la sécurité partout dans le monde et est en mesure de réagir en cas de crise, notamment en envoyant des missions spécifiques. L'Union européenne est le premier pourvoyeur de l'aide au développement dans le monde (en dons), et aussi le premier partenaire commercial de l'Afrique, constituant ainsi un partenaire majeur, non seulement pour la coopération au développement, mais aussi sur le plan politique, économique et commercial, pour l'atteinte des 17 Objectifs du développement durable (ODD) définis en 2015 par les Nations unies.

L'UNION EUROPÉENNE ET L'AFRIQUE

Les relations entre l'Union européenne et le continent africain sont basées sur le respect mutuel et la solidarité. Elles visent, par le dialogue et un partenariat multiforme, à améliorer le bien-être des populations en se basant sur la bonne gouvernance et l'État de droit, et sur l'optimisation des moteurs du développement économique et social.

Mme Mogherini a rappelé récemment (2016) devant tous les Etats membres, dans un document intitulé « *Une stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne* », les objectifs et les fondements de l'action extérieure de l'Union, en particulier avec le continent africain. L'appui de l'Union européenne doit servir « *de catalyseur aux investissements stratégiques grâce aux partenariats public-privé, favorisant ainsi la croissance durable, la création d'emploi et les transferts technologiques et de compétences. Nos accords commerciaux, ajoutée-elle, nous serviront de base pour promouvoir le développement durable, la protection des droits de l'homme et la gouvernance fondée sur des règles. La résilience de la société sera renforcée par l'approfondissement des relations avec la société civile, notamment dans les efforts qu'elle déploie pour amener les pouvoirs publics à rendre des comptes* ».

« *Dans le cadre de la coopération au développement, des fonds fiduciaires, de la diplomatie et de la médiation préventives, nous travaillerons de concert avec les pays d'origine pour traiter et prévenir les causes profondes des déplacements, gérer les migrations et lutter contre la criminalité transfrontière (...).*



Federica Mogherini, Haute Représentante pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union, Vice-Présidente de la Commission européenne

Nous investirons dans la paix et le développement en Afrique et, ce faisant, dans notre propre sécurité et notre propre prospérité. Nous intensifierons la coopération avec l'Union africaine, la CEDEAO, l'Autorité intergouvernementale pour le développement en Afrique orientale et la Communauté de l'Afrique de l'Est, entre autres, ainsi que notre soutien à celles-ci. Nous devons redoubler nos efforts pour stimuler la croissance et l'emploi en Afrique. Les accords de partenariat économique peuvent dynamiser l'intégration et la mobilité en Afrique et encourager la pleine participation équitable de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales. Une progression massive des investissements européens en Afrique est également nécessaire pour soutenir le développement durable ».

La coopération entre l'Union européenne et l'Afrique s'appuie sur deux instruments majeurs : l'Accord de Cotonou qui régit les conditions de dialogue et de coopération au développement

entre l'Union européenne et les pays dits ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique) et une approche continentale dénommée « Stratégie conjointe UE-Afrique » (JAES), qui doit être renouvelée lors du prochain sommet Europe-Afrique qui aura lieu fin 2017 à Abidjan. Le partenariat UE-Afrique préconise une approche innovante et ambitieuse dans tous les domaines d'intérêt commun, sur le principe de l'égalité politique entre partenaires, mais tenant compte des différences structurelles et de niveau de développement qui justifient des solutions adaptées dans certains cas. Les priorités du prochain partenariat tournent autour des mots-clés suivants : jeunesse et emploi, investissement et secteur privé, paix et stabilité, genre, durabilité du développement...

Les nouveaux axes de coopération de l'Union européenne avec le reste du monde sont fondés sur ce qu'on résume aujourd'hui par les « cinq 'p' » : Paix, Population, Prospérité, Planète, Partenariats.

Le 17 juin 2016, à Bruxelles, en marge de la rencontre UE-G5 Sahel, des jeunes du Sahel ont rencontré Mme Federica Mogherini, Haute Représentante pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union, Vice-Présidente de la Commission européenne, et les Ministres des Affaires étrangères des cinq pays du G5 Sahel. Les échanges ont porté sur les contraintes que vit la jeunesse sahélienne et ses perspectives d'avenir dans cette région, affectée par la pauvreté et la montée de l'instabilité régionale



En savoir plus

- **Le partenariat UE-Afrique :**

<http://www.africa-eu-partnership.org/fr/propos/quest-ce-que-le-partenariat>
http://eeas.europa.eu/africa/continental/index_en.htm

- **Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne (2016) :**

<http://www.africa-eu-partnership.org/fr/propos/quest-ce-que-le-partenariat>
http://eeas.europa.eu/africa/continental/index_en.htm

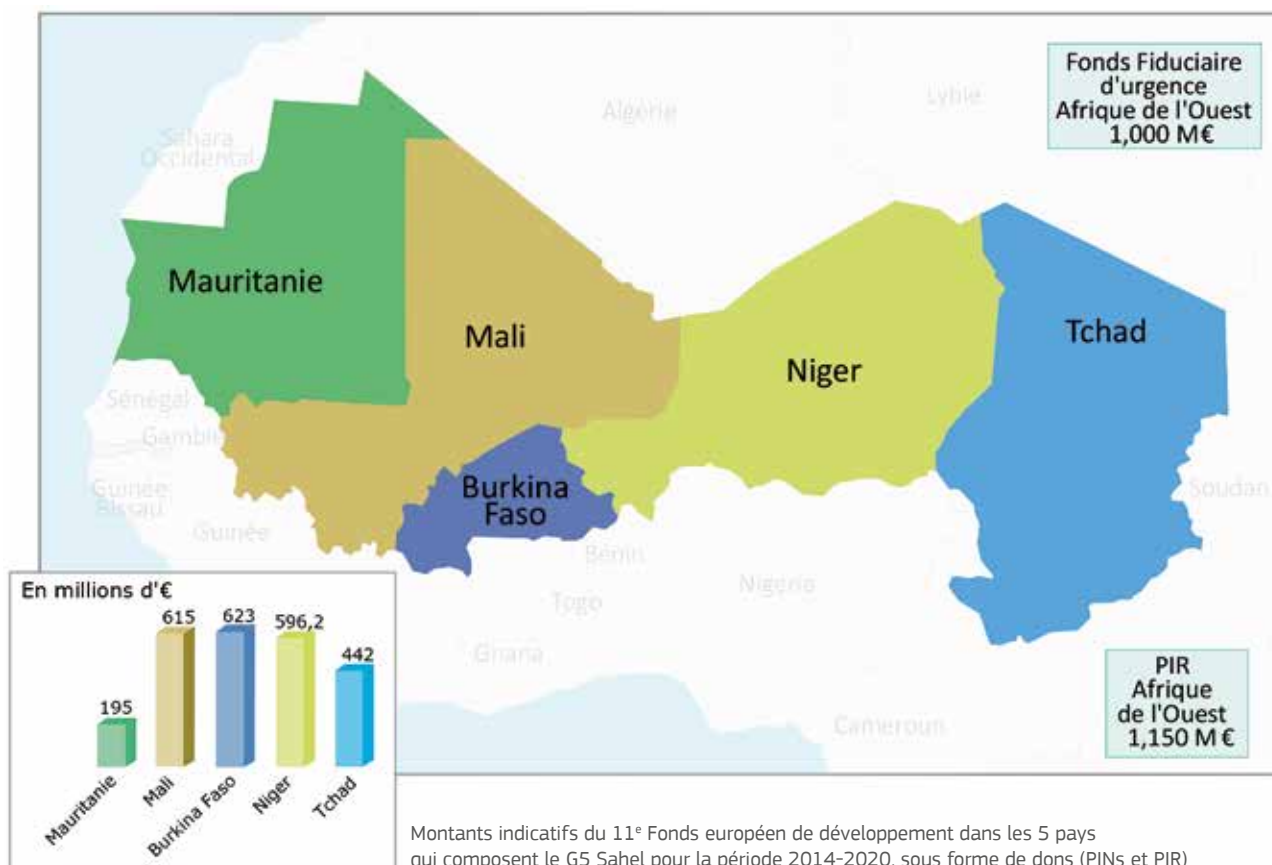
Soutien à l'intégration régionale et au commerce

L'intégration régionale, le commerce et l'investissement sont des vecteurs de stabilité économique et de croissance inclusive et durable. Des marchés régionaux bien intégrés, dotés d'infrastructures efficaces, doivent en effet permettre d'attirer les investissements prévisibles et stables afin de faciliter les activités commerciales, tout en renforçant la création d'emplois et de revenus, ainsi que l'accès à des biens et services de meilleure qualité.

Ainsi, l'Union européenne soutient le renforcement de l'intégration régionale et des échanges commerciaux dans le monde. Entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, le soutien à l'intégration régionale se fait à travers deux instruments majeurs : dans le domaine économique et commercial, par les Accords de Partenariat Économiques (APE), et d'autre part, dans le domaine de l'aide au développement, à travers les « Programmes Indicatifs Régionaux » (PIR). A travers ces deux instruments, il s'agit de stimuler la croissance économique pour réduire la

pauvreté, créer des emplois décents et mobiliser le potentiel entrepreneurial des citoyens, mais aussi de soutenir le développement d'un secteur privé compétitif et de chaînes de valeur locales, en continuant d'appuyer parallèlement la construction d'infrastructures -de transport et d'énergie-, l'industrialisation et l'investissement dans les secteurs productifs.

A cela s'ajoutent aujourd'hui des actions d'urgence, de réhabilitation et de développement soutenues par le nouveau Fonds fiduciaire européen d'urgence pour la stabilité et le traitement des causes profondes des migrations illégales et le phénomène des personnes déplacées en Afrique, créé par les Chefs d'État d'Europe et d'Afrique lors du Sommet UE-Afrique de la Valette en novembre 2015. Des actions spécifiques de soutien aux cinq pays du G5 Sahel, notamment dans le domaine de la sécurité et de la coopération transfrontalière, viennent également s'ajouter à la panoplie des instruments européens d'appui dans un cadre régional.





Stefano Manservigi, Directeur général pour la Coopération internationale et le développement de la Commission européenne, a visité le centre de tissage de l'association des femmes tisseuses de Ponsomtenga financé par l'UE à travers le projet de commerce équitable « Ethical Fashion Initiative ».

LE PROGRAMME INDICATIF RÉGIONAL (PIR) 2014-2020 POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Ce programme, qui concerne les 15 pays ouest-africains membres de la CEDEAO (dont les 8 pays de l'UEMOA), plus la Mauritanie, est doté de plus d'un milliard EUR jusqu'à 2020, il se concentre sur trois secteurs :

Paix, sécurité et stabilité

Le premier secteur de concentration vise à assurer la paix et la stabilité de la région Afrique de l'Ouest à travers diverses actions de soutien : soutien à la paix et à la sécurité dans le cadre de « l'Architecture africaine de paix et de sécurité »,

renforcement des capacités de prévention et de médiation de la CEDEAO, notamment dans les domaines de la démocratie et de l'État de droit, de la coordination et de la coopération entre les services de sécurité, etc. Dans les pays du Sahel, sur la problématique stabilité-migration-développement, une partie de ces actions est mise en œuvre à travers le nouveau Fonds fiduciaire d'urgence (EU Trust Fund).

Intégration régionale, aide au commerce

Le second secteur de concentration vise à promouvoir un espace régional économique intégré, avec un accent mis sur l'aide au commerce et sur l'amélioration du climat des affaires, notamment à travers un appui aux infrastructures régionales, l'approfondissement du marché commun, l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne, la promotion de la libre circulation des personnes, des travailleurs, etc.

Les échanges commerciaux entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest : quelques faits et chiffres

- L'Afrique de l'Ouest représente plus de 38 % des échanges commerciaux entre l'Union européenne et les pays ACP ;
- L'Union européenne s'assure que les produits importés sont sains (peu importe l'origine) mais ceci ne l'empêche pas d'être l'un des marchés les plus ouverts aux exportations des pays en développement ;
- L'Union européenne importe en provenance des pays en développement bien plus que les USA, le Canada, le Japon et la Chine combinés ;
- L'Union européenne fournit une partie importante des équipements contribuant à la croissance économique et au développement de l'Afrique de l'Ouest et elle est le principal marché d'exportations pour les produits de l'agriculture et de la pêche ouest-africaines ;
- Les exportations européennes vers l'Afrique de l'Ouest correspondent environ à 30 milliards EUR par an, et celles de l'Afrique de l'Ouest vers l'Union européenne sont de l'ordre de 38 milliards EUR par an ;
- L'Afrique de l'Ouest est le premier partenaire commercial de l'Union européenne en Afrique subsaharienne et l'Union européenne est le plus important partenaire commercial de l'Afrique de l'Ouest, devant la Chine et les États-Unis ;
- Les exportations ouest-africaines vers l'Union européenne ont augmenté de 280 %, et celles de l'Union européenne vers l'Afrique de l'Ouest ont augmenté de 125 % au cours de la dernière décennie ;
- L'Afrique de l'Ouest est la première destination des investissements de l'Union européenne en Afrique : 15 milliards EUR, soit 30 % des flux d'investissements européens en Afrique, ont été effectués dans la région ouest-africaine au cours de la dernière décennie ;
- L'Union européenne (et les États membres) est le plus grand donateur mondial d'aide pour le commerce (60 % de tous les engagements mondiaux en matière d'aide au commerce, soit 2,5 milliards EUR).



Séance de collecte du miel par les apiculteurs d'APISAVANA. L'APE permettra au miel burkinabè d'être exporté vers l'UE

Témoignage de l'association Wend- Puiré au Burkina Faso

L'association Wend-Puiré a été créée en 1999 avec une dizaine d'apiculteurs. Son objectif, à travers la marque de miels APISAVANA, est de promouvoir l'apiculture, tout en améliorant et en modernisant l'existant afin d'en faire un outil économique rentable. Aujourd'hui, cette association évolue positivement et suscite un intérêt énorme auprès du public français, notamment. Le responsable de l'association explique pourquoi la mise en œuvre de l'APE lui sera profitable : « Des distributeurs se sont proposés pour nous distribuer en France. C'est ainsi que les surfaces CORA nous ont envoyé une première commande-test de 8 tonnes de miel. A partir de ce moment, la douane française a trouvé que le Burkina n'était pas autorisé à exporter du miel dans l'Union

européenne. Aujourd'hui, Wend Puiré travaille avec plus de 3000 apiculteurs et apicultrices répartis sur 8 régions du Burkina Faso, avec des possibilités de production qui pourraient dépasser aujourd'hui 200 tonnes et plus, pour peu que des possibilités nous soient offertes afin de continuer à favoriser la croissance de la dynamique ». Grâce à l'accompagnement de l'Union européenne, le dossier de listing du Burkina Faso pour l'exportation du miel en Europe, a été déposé à la Direction générale de la Santé de la Commission européenne en mars 2017.

Résilience, ressources naturelles

Le troisième secteur de concentration vise à renforcer la résilience des populations face aux crises alimentaires et nutritionnelles tout en promouvant la sécurité alimentaire au plan régional par un meilleur accès à l'alimentation, notamment par le soutien à la gouvernance régionale dans ce domaine, la promotion de l'agriculture durable, la lutte contre le changement climatique, la défense de la biodiversité, etc.

L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE (APE) UE-AFRIQUE DE L'OUEST ET LE BURKINA FASO

L'accord de partenariat économique (APE) conclu entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne est un partenariat majeur de long terme, qui doit permettre de stimuler les échanges entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest, favoriser l'investissement et l'intégration régionale, en tenant compte des niveaux différents de développement des deux ensembles. L'objectif de l'APE est d'offrir plus de débouchés pour les paysans, les artisans locaux, les entreprises. Ainsi, grâce à l'APE, une entreprise burkinabè peut exporter librement (en franchise des droits et sans contingents) vers l'Union européenne, même en utilisant certains produits intermédiaires importés d'autres pays, importer des produits intermédiaires (y compris des intrants agricoles et industriels) de qualité de l'Union européenne, à moindre coût,

acquérir de nouvelles technologies, accroître sa compétitivité, faire du commerce plus facilement dans la région où elle est située et enfin, sécuriser ses investissements plus facilement à long terme. Cependant, pour tirer profit de ces avantages, un accompagnement par des réformes et mesures qui améliorent la gouvernance économique au niveau national et régional, est nécessaire. Trois signatures manquent encore (Gambie, Nigeria, Mauritanie) pour permettre une pleine entrée en vigueur de l'accord, mais celui-ci est déjà opérationnel pour la Côte d'Ivoire et le Ghana.

LE PROGRAMME APE POUR LE DÉVELOPPEMENT (PAPED)

Ce Programme fédère, pour un montant indicatif total de 6,5 milliards EUR, les appuis de l'Union européenne et de ses Etats membres, au niveau national et régional, pour accompagner le processus de mise en œuvre de l'APE (cf. supra) en Afrique de l'Ouest. Le PAPED a ainsi pour objectifs majeurs de diversifier et d'accroître les capacités de production des entreprises ouest-africaines, par le soutien à l'amélioration et au renforcement des infrastructures nationales et régionales, le soutien aux réformes fiscales, sociales, économiques liées au commerce et à l'investissement. Ces appuis doivent permettre de renforcer le commerce intra-régional, encore trop faible, et de faciliter l'accès aux marchés internationaux des entreprises de la région.

Le partenariat Union européenne - Burkina Faso



Lors de la conférence à Paris, le Commissaire européen pour la coopération et le développement, M. Neven Mimica, entre le Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, et le Premier Ministre Paul Kaba Thiéba

Depuis ses débuts en 1959, la coopération entre l'Union européenne et le Burkina Faso n'a cessé de se renforcer, spécialement au cours des dernières décennies. L'Union européenne est ainsi le premier donateur d'aide publique au développement du pays (en dons). Son aide est alignée sur les priorités du pays définies dans le Plan national de développement économique et social (PNDES).

La coopération de l'Union européenne avec le Burkina Faso est mise en œuvre principalement dans le cadre d'un Programme indicatif national (PIN), financé par le Fonds Européen de Développement (FED), principal instrument financier de l'Union européenne pour l'aide au développement aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Les appuis directs à des projets sur le terrain, les appuis régionaux et l'aide d'urgence à travers le Bureau de l'Aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), font aussi partie des actions de l'Union européenne au Burkina Faso. Elles sont menées conjointement avec les autorités du pays et les autres partenaires au développement, à travers un dialogue politique et technique constant. Le 7 décembre 2016 à Paris, M. Neven Mimica, Commissaire

européen pour la coopération internationale et le développement a participé à la Conférence internationale pour le financement du Plan national de développement économique et social (PNDES) du Burkina Faso, au cours de laquelle il a déclaré : *« Nous sommes aujourd'hui réunis pour discuter du Plan national pour le développement économique et social, plan que le Gouvernement du Faso présente à la communauté internationale. Il s'agit d'un plan ambitieux qui doit mener à la consolidation de la démocratie et au développement durable du pays. L'Union européenne soutiendra à hauteur de 800 millions EUR les efforts entrepris afin que la population du Faso voie rapidement les effets d'une stabilité retrouvée et bénéficie des dividendes de la paix ».*

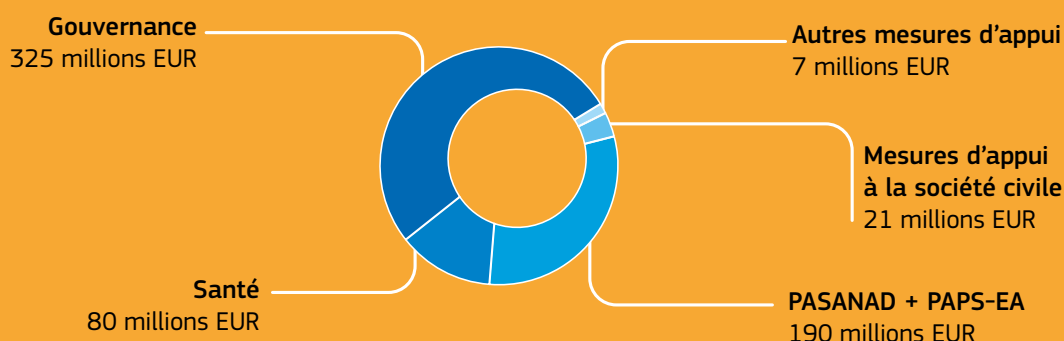
PROGRAMME INDICATIF NATIONAL DU 11^E FED (2014-2020)

L'aide de l'Union européenne au Burkina Faso est mise en œuvre principalement dans le cadre d'un Programme indicatif national (PIN), financé par le Fonds Européen de Développement (FED), principal instrument financier de l'Union européenne pour l'aide au développement aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).



Enveloppe globale :
409 milliards FCFA
(623 millions EUR)

Secteurs de concentration et mesures du 11^e FED



Programmation financière estimative en 2016

Le Programme indicatif national (PIN) du Burkina Faso au titre du 11^e FED (2014-2020) comprend les secteurs prioritaires suivants (avant revue à mi-parcours) :

Appui à la gouvernance (Aide budgétaire globale) : montant indicatif 213 milliards FCFA (325 millions EUR) ;

Appui au secteur de la santé : montant indicatif global de 52,5 milliards FCFA (80 millions EUR) ;

Appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à l'eau (SANADE) : montant indicatif global de 78 milliard FCFA (117 millions EUR).



Le Président Roch Marc Christian Kaboré a reçu le Commissaire européen pour la coopération internationale et le développement, M. Neven Mimica, lors de sa première visite officielle à Ouagadougou le 12 février 2016

En savoir plus

- Site web de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso : https://eeas.europa.eu/delegations/burkina-faso_fr

Gouvernance



La bonne gouvernance contribue à la lutte contre la pauvreté et au développement de tous les secteurs de l'économie et des services publics

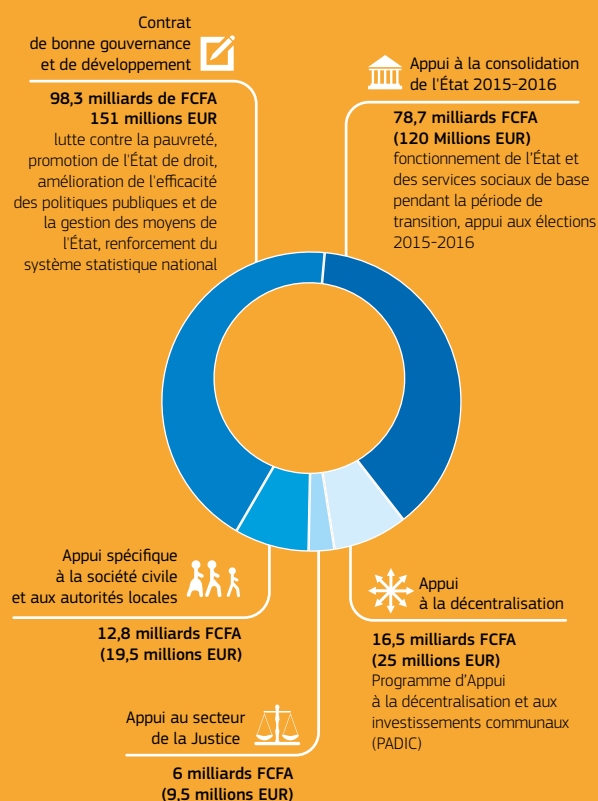
La bonne gouvernance est cruciale à la stabilité, au bon fonctionnement de l'État et au développement économique et social d'un pays. C'est aussi une condition de l'efficacité de l'aide et des politiques publiques. L'Union européenne se félicite que la gouvernance soit un des trois axes prioritaires des nouvelles autorités. C'est sur la base de ces valeurs fondamentales partagées que l'Union européenne apporte des appuis dans ce domaine, en se concentrant sur la promotion de la démocratie et de l'État de droit, notamment à travers l'amélioration de l'accès à la justice pour tous, le respect des droits de l'Homme, l'appui aux élections lorsqu'elles ont lieu, la gestion transparente de l'économie à travers la bonne gouvernance économique et financière, l'appui à la bonne gouvernance locale et au renforcement du rôle des collectivités territoriales à travers la décentralisation. L'appui à la société civile est également une priorité pour l'Union européenne, qui y consacre d'importantes ressources. Environ plus de la moitié des ressources passe par des appuis budgétaires. Jusqu'en 2020, l'Union européenne a prévu de consacrer à la gouvernance une enveloppe globale de **213 milliards FCFA (325 millions EUR)**.

Cet appui, délivré principalement sous forme d'aide budgétaire (« contrat de bonne gouvernance et de développement »), permet notamment de soutenir la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES), la promotion de l'État de droit, l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques et de la gestion des moyens de l'État, la lutte contre la corruption, le renforcement du système statistique national,

la décentralisation, le secteur de la Justice et l'appui à la société civile.

Ces appuis ne sont jamais délivrés en une seule fois, mais au fur et à mesure, en fonction d'une batterie de critères et d'objectifs qui font l'objet d'un dialogue de politique continu et approfondi, déterminant notamment l'attribution, ou non, chaque année, de « tranches variables » qui représentent en moyenne la moitié de l'aide possible en début de période.

Répartition de l'appui à la gouvernance



GOVERNANCE POLITIQUE ET DÉMOCRATIQUE

Appui au secteur de la Justice

Depuis les années 1990, l'Union européenne soutient l'amélioration du secteur de la Justice au Burkina Faso. Pour la période 2014-2020, cet appui vise à soutenir les réformes nécessaires afin de rendre le service public de la justice plus efficace, plus rapide et plus accessible pour tous les citoyens. Cela se traduit par des appuis aux différentes structures de justice, un travail sur les textes, des formations, l'informatisation de la chaîne pénale, l'amélioration des conditions carcérales,...

Appui à la gouvernance locale

La gouvernance locale constitue un élément essentiel de la Politique nationale de bonne gouvernance, qui recommande une gouvernance locale participative, une décentralisation favorisant les initiatives locales et le contrôle de la gestion des élus par les populations. Ainsi, à travers la décentralisation, le gouvernement entend augmenter la participation des citoyens aux processus décisionnels ayant une incidence sur leur vie. Entre 2012 et 2017, l'Union européenne a soutenu le Programme d'appui à la décentralisation et aux investissements communaux (PADIC), pour un montant de **8,25 milliards FCFA (12,5 millions EUR)**, alloué au renforcement des capacités institutionnelles des instances centrales, déconcentrées et décentralisées, y compris le suivi et l'évaluation de l'exécution du processus de décentralisation.

Le PADIC a été mis en œuvre à travers des appuis institutionnels au gouvernement (en matériels, formations...) et aux collectivités territoriales (formations spécifiques, gestion, appui spécifique pour l'établissement des Agences régionales de développement, financement des investissements des collectivités territoriales, notamment en matière d'eau, assainissement, santé, éducation, etc.).

En janvier 2017, l'Union européenne a lancé deux nouveaux projets d'appui à la décentralisation à travers un appui, d'une part, à l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF), et d'autre part à l'Association des régions du Burkina Faso (ARBF), pour un montant total de **557 millions FCFA (850 000 EUR)**.

Ces deux projets visent à consolider le processus de décentralisation au niveau communal et régional, à travers un appui au bénéfice des

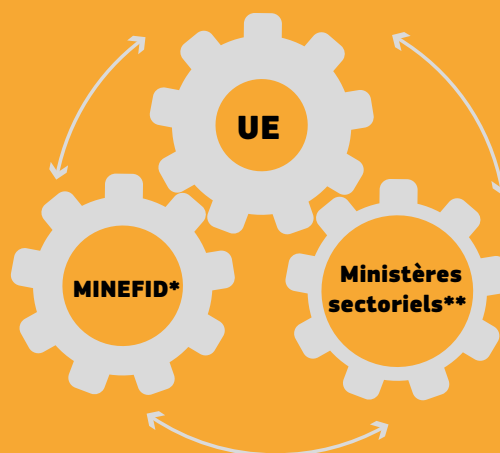
autorités locales, des élus locaux, des responsables politiques locaux et du personnel administratif, qui seront ainsi plus outillés pour assurer la gestion locale, contribuer à la gouvernance démocratique et aux objectifs de développement de l'ensemble du territoire national.

Appui à la société civile

Au Burkina Faso, les Organisations de la société civile (OSC) sont bien impliquées dans le suivi des politiques publiques, au niveau national ou régional. L'Union européenne soutient la société civile au Burkina, principalement en vue de renforcer ses capacités en tant qu'acteurs indépendants du développement et de veille de l'action du gouvernement. Ces efforts tiennent à renforcer la société civile burkinabè en particulier. Les OSC participent aux programmes qui couvrent les secteurs prioritaires que l'Union soutient : sécurité alimentaire, environnement, accès à l'eau potable, santé, gouvernance etc.

Au cours de la période 2014-2020, l'Union européenne a prévu de soutenir la société civile burkinabè, pour un montant indicatif de plus de 70 millions d'Euros, dans les secteurs suivants : gouvernance (y compris gouvernance locale, veille et services publics) et droits humains (e.g. orpaillage, conditions carcérales), démographie, santé, sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, agriculture durable et eau.

Schéma de mise en œuvre de l'appui à la gouvernance (appui budgétaire général)



* MINEFID : Ministère de l'économie, des finances et du développement

**Ministères sectoriels : Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure, Ministère de la justice, institutions de contrôle de la dépense publique

Appui aux processus électoraux

L'Union européenne apporte son soutien aux processus électoraux quand c'est nécessaire et à la demande des autorités du pays. Ainsi, l'Union européenne a soutenu activement la tenue des élections présidentielles et législatives de 2015 et les élections municipales de 2016, pour accompagner le renforcement de la démocratie et de l'État de droit au Burkina Faso, à travers divers appuis :

- un appui budgétaire exceptionnel au pays pour la période 2015-2016, d'un montant de 78,7 milliards FCFA (120 millions EUR), qui a permis notamment le maintien du fonctionnement de l'État et des services publics pendant la Transition. Une partie de ce montant a été allouée spécifiquement à l'organisation des élections.
- l'envoi, à la demande du gouvernement burkinabè, d'une Mission d'observation électorale, qui a suivi tout le processus électoral en 2015, et a formulé des recommandations pour les scrutins suivants ;
- un appui substantiel, complété par les États-membres de l'Union européenne, en matériel électoral à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ;
- l'appui à la mise en place et la gestion d'une plateforme Internet d'observation électorale pour une centaine d'Organisations de la Société Civile burkinabè, regroupées au sein de la Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) ;
- un appui avec Canal France International (CFI), du projet Fasomédias, qui a eu pour objectif en 2015 et 2016 de fournir via les médias locaux une information fiable sur les processus électoraux, répondant aux préoccupations des citoyens.

« Nous avons aussi réussi à créer une synergie entre les radios pour couvrir les élections présidentielle et législatives » s'est réjoui Charlemagne Abissi, président de l'UNALFA et responsable du projet Fasomedias, lors de la revue à mi-parcours du projet.

GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

L'appui de l'Union européenne à ce volet se concentre principalement sur des actions de renforcement des capacités des organismes chargés de la collecte et de la dépense publique, ainsi que sur l'amélioration du cadre juridique et du cadre de dialogue avec les ministères de l'Éducation, de la Santé, de l'Agriculture, de l'Économie, du Commerce, etc. L'accent est mis sur la modernisation de la gestion des finances publiques pour une meilleure efficacité des politiques publiques, ainsi que sur l'optimisation des procédures de contrôle, interne et externe, de la dépense publique. L'Union européenne travaille en particulier avec la Cour des Comptes et l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption (ASCE/LC) et va appuyer l'Assemblée nationale dans son rôle de contrôle de l'action gouvernementale.

Un représentant de la Mission d'observation électorale européenne, dans un bureau de vote, lors du scrutin présidentiel du 29 novembre 2015



En savoir plus

- **Observation électorale** : http://www.eueom.eu/files/pressreleases/other/communiqué-de-presse-rapport-final_fr.pdf
- **Appui à la CENI en matériel électoral** : www.pacte-burkinafaso.eu
- **Appui à la CODEL** : www.burkinavote.com
- **Projet Fasomedias** : <http://www.cfi.fr/fr/projet/faso-medias>

L'appui au secteur de la santé

Signature à Bruxelles le 13 octobre 2016, de la Convention de financement du « Programme d'appui à la politique sectorielle de santé » (PAPS) du Burkina Faso pour un montant de 55 milliards FCFA sur la période 2017-2020

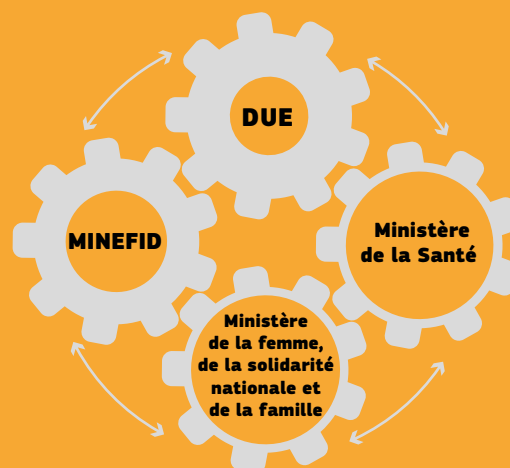


Le secteur de la santé est actuellement soutenu par un appui budgétaire sectoriel de **55 milliards FCFA (84 millions EUR jusqu'en 2020)**. L'essentiel du soutien de l'Union européenne est engagé sous forme d'appui budgétaire. Cette aide s'accompagne d'une implication forte de l'Union européenne dans le dialogue sectoriel avec les autorités concernées par la santé et la nutrition, notamment pour le développement d'une stratégie nationale de financement de la santé.

L'aide de l'Union européenne contribue ainsi à l'amélioration de la couverture sanitaire et à la qualité des soins sur l'ensemble du territoire, notamment par la construction de cinq centres médicaux avec antenne chirurgicale, la mise à disposition d'intrants pour la prise en charge des malnutris, un soutien à la gratuité des soins pour les enfants de 0-5 ans.



Schéma de mise en œuvre de l'appui au secteur de la santé (aide budgétaire sectorielle)
Cycle 2017-2020



Cette aide comporte aussi un volet de renforcement des capacités du Ministère de la Santé pour lui permettre un meilleur pilotage du secteur, notamment à travers la préparation et la mise en œuvre du budget de la santé, ainsi qu'une composante d'appui via les organisations de la société civile.

Consultation des mères et des enfants dans un centre de santé. La mise en œuvre de la gratuité des soins en faveur de la mère et de l'enfant contribue à l'amélioration de la couverture sanitaire sur l'ensemble du territoire national

En savoir plus

- L'appui au secteur de la santé : https://eeas.europa.eu/delegations/burkina-faso/19709/appui-au-secteur-de-la-sante_fr

Développement rural, agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle, eau et assainissement



La sécurité alimentaire fait partie des domaines d'intervention majeurs pour l'UE au Burkina Faso, à travers notamment le programme PASANAD

LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE AU DÉVELOPPEMENT RURAL, À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À L'EAU À TRAVERS DIVERS APPUIS :

Un appui technique et financier au Gouvernement, à des Organisations non gouvernementales (ONG), à des Organisations régionales (CILSS, UEMOA, CEDEAO) et internationales (FAO, UNICEF, PNUD) dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la préservation de l'environnement, de la gestion durable des terres, de la lutte contre les changements climatiques et dans le secteur hydraulique. Ces appuis ont pour objectifs, entre autres, d'assurer une bonne gouvernance de ces secteurs et de renforcer leur contribution à la croissance économique et au développement durable du pays.

LE PASANAD

Pour la période 2017-2021, l'Union européenne soutient les objectifs du PNDES en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire à travers un **Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable au Burkina Faso (Programme PASANAD)**.

L'appui aux petites exploitations familiales, un des objectifs du PASANAD

Le monde rural au Burkina Faso

- Plus de 80 % de la population travaille toujours dans le secteur rural.
- 40 % du PIB, soit environ 60 % des recettes d'exportation.
- **Question foncière en milieu rural**, toujours marquée par le régime foncier traditionnel, non propice à l'investissement durable dans l'agriculture.
- **Taux élevés de malnutrition**, difficultés d'accès aux soins de santé des femmes enceintes et allaitantes, des enfants de moins de cinq ans.
- **Forte dépendance face aux chocs endogènes** (climat, etc.) et exogènes (variations des cours mondiaux des marchés, etc.).



Le montant de ce programme est de **76,6 milliard FCFA (117 millions EUR)**, avec trois objectifs principaux :

- améliorer les capacités financières du gouvernement pour la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN) ;
- appuyer le gouvernement à mettre en œuvre les réformes institutionnelles et politiques de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- soutenir le gouvernement pour répondre aux besoins essentiels de la population dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la prévention de la malnutrition, de l'amélioration des revenus et de la résilience des ménages vulnérables.

Le PASANAD entend ainsi améliorer :

- l'efficacité des dépenses du secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- l'efficacité de la planification et de la programmation au sein des structures gouvernementales chargées de la politique agricole pour accroître la disponibilité et l'accès à l'alimentation, les revenus et la résilience des ménages vulnérables grâce à l'agriculture irriguée et à la mise en œuvre d'une stratégie de développement du petit élevage ;
- la prévention de la malnutrition chronique par l'éducation nutritionnelle, la mise à disposition d'intrants nutritionnels à base de produits locaux, et l'assistance alimentaire.

Cet appui européen au niveau national au secteur agricole est complété par une aide régionale, via le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et la CEDEAO, pour un montant global de **30 milliards FCFA (45,5 millions EUR)**.

EAU ET ASSAINISSEMENT

L'Union européenne intervient dans le secteur de l'eau depuis 1997 (8^e FED). Cependant, le mode opératoire a profondément évolué, depuis l'intervention directe (construction d'infrastructures) jusqu'au dialogue politique dans le cadre de nos appuis budgétaires, à partir de 2010. La coopération est ainsi devenue de plus en plus stratégique, en relation avec le contexte institutionnel burkinabè (structuration du secteur), offrant une approche intégrée dans le secteur de l'eau.

Le PAPS-EPA

L'Union européenne apporte son soutien au Programme d'appui à la politique sectorielle eau et assainissement (PAPS-EPA), un des objectifs majeurs du PNDES.

Doté d'un budget de **35,4 milliards FCFA (54 millions EUR)** l'objectif de ce programme est de contribuer à l'amélioration de l'accès équitable à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène de la population, avec une optimisation optimale et durable des ressources en eau.

Schéma de mise en œuvre de l'appui aux secteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'agriculture durable (aide budgétaire sectorielle)

Cycle 2017-2021



Schéma de mise en œuvre de l'appui aux secteurs de l'eau et de l'assainissement (aide budgétaire sectorielle)

Cycle 2017-2020



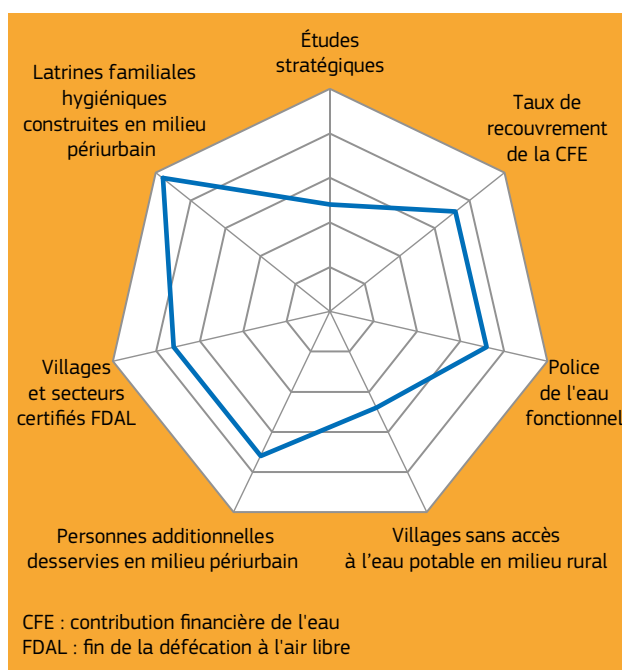


Usine de traitement de l'eau, Ziga II

La stratégie de l'Union européenne dans le secteur de l'eau au Burkina Faso s'appuie sur une approche multidimensionnelle, visant à développer les synergies entre les différentes modalités d'aide (aide budgétaire, appui techniques, subventions aux ONG, prêt BEI). Cette approche renforce considérablement le dialogue de politique, en offrant des points d'entrée de dialogue précis et efficaces. A souligner : le secteur de l'eau au Burkina Faso est bien structuré, avec une politique sectorielle solide, et un opérateur (ONEA) public crédible dédié au milieu urbain.

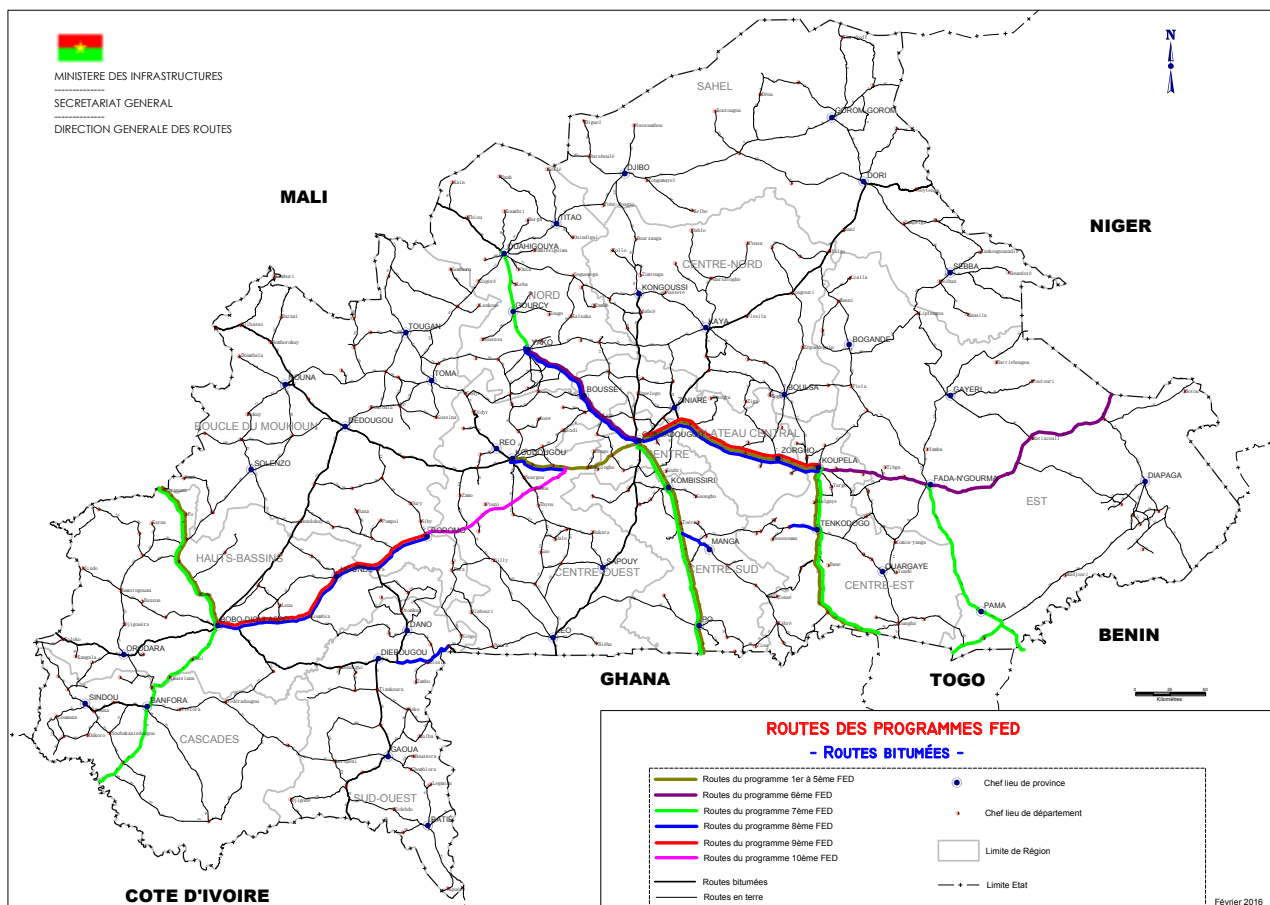
Cette bonne structuration est le fruit d'un processus de réformes engagées depuis la fin des années 1990 et qui a abouti à la mise en place d'une approche programme et d'une coordination nationale des interventions dans le secteur.

Indicateurs d'aide budgétaire dans le secteur de l'eau et de l'assainissement



L'appui de l'UE dans le secteur de l'eau permet le rapprochement de l'approvisionnement en eau potable auprès des populations

Renforcement des infrastructures / Secteur des transports



Cartographie des routes construites avec l'appui de l'Union européenne depuis 1959

APPUI DE L'UNION EUROPÉENNE AU SECTEUR DES TRANSPORTS DU BURKINA FASO

Le secteur des transports a été soutenu par l'Union européenne dès 1959. L'Union européenne est ainsi le premier bailleur de fonds ayant contribué au renforcement des axes routiers du Burkina Faso. Au cours de la période 2014-2020, l'appui de l'Union européenne à ce secteur se concentre, avec une enveloppe de **131,2 milliards FCFA (200 millions EUR)** du Programme Indicatif Régional, sur la réhabilitation des corridors stratégiques régionaux, comme la route communautaire Cu2A Gounghin-Fada N'Gourma-frontière du Niger. Le financement se fera par un mixage du don de l'Union européenne et du prêt des banques de développement.

Le secteur des transports au Burkina Faso

Le développement du secteur des transports est essentiel pour une croissance rapide et diversifiée d'un pays enclavé, dont la capitale est située à plus de 1 000 km des ports maritimes les plus proches. Le coût élevé des transports, surtout sur les corridors internationaux, plombe d'une part la compétitivité des produits burkinabè sur le marché régional et international, et d'autre part, surenchérit les coûts des produits importés à destination du marché local. Du fait de sa situation géostratégique, le Burkina Faso reste un pays de transit pour le trafic à destination des pays de l'arrière-pensée de la sous-région. Aussi, les infrastructures routières sont dégradées par l'usage qui en est fait : les camions trop chargés endommagent gravement les routes. Pour relever ces défis, le gouvernement burkinabè a mis en œuvre une nouvelle stratégie de développement du secteur couvrant la période 2011-2025. Cette stratégie a été élaborée pour mieux suivre la performance et les impacts du secteur sur l'amélioration des conditions de vie des populations.



Photo de famille lors de la cérémonie de lancement des travaux de réhabilitation du pont du Mouhoun

En outre, pour améliorer la gouvernance dans le secteur des transports (efficacité de l'entretien routier, facilitation des transports, lutte contre les pratiques anormales etc), l'Union européenne soutient le gouvernement du Burkina Faso dans le cadre du Programme Indicatif Régional 11^e FED.

APPUI DE L'UNION EUROPÉENNE AU SECTEUR DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES ENTRE 2008 ET 2013

La Lutte contre la surcharge des véhicules « poids lourd »

Une étude financée par l'Union européenne a démontré que le phénomène de la surcharge des camions « poids-lourds » a atteint un niveau

critique et détruit les routes plus vite que l'État a la capacité de les restaurer. Ainsi, prévues pour une durée de 15 à 20 ans, les routes sont abîmées moins de trois ans après leur construction en raison de la surcharge des camions « poids-lourds ». Ce phénomène récurrent provoque des impacts négatifs autant sur l'économie que sur la sécurité routière. De plus, l'augmentation du coût des matériaux affecte directement les coûts de réalisation des projets routiers.

Pour répondre à ces défis, l'Union européenne a financé la construction de cinq stations de pesage à l'essieu « basse vitesse » à la périphérie de Ouagadougou et aux principaux postes frontaliers du Burkina Faso, pour contrôler la charge des camions. Ce projet, achevé en 2015, devrait permettre d'empêcher la circulation des véhicules surchargés sur le réseau routier.



Inauguration du poste de pesage de Tanghin Dassouri le 12 février 2016, par M. Neven Mimica, Commissaire européen pour la Coopération internationale et le Développement. Ici, un camion va être pesé pour contrôler qu'il ne dépasse pas le poids autorisé

Exemple d'appui de l'Union européenne : la construction du pont du Mouhoun

L'Union européenne aide à la sécurisation de l'axe stratégique sur la route nationale N°1 vers Bobo Dioulasso et la Côte d'Ivoire, à travers notamment la réhabilitation du pont sur le Mouhoun. D'une longueur de 106,20 mètres et d'une largeur d'environ 12 mètres, la réhabilitation de cet ouvrage de franchissement devra permettre de contribuer à l'amélioration du niveau de service et de la sécurité routière sur la route nationale n°1. Le lancement des travaux de réfection a eu lieu en janvier 2017.

Le pont sur le Mouhoun,
sur l'axe stratégique de la RN1
qui sera renforcé grâce à l'aide de l'UE



Le soutien au renforcement des capacités de planification et de gestion du secteur pour la préservation du patrimoine routier national, par l'acquisition de matériel de laboratoire pour soutenir la mise en œuvre des projets, la formation continue de techniciens, l'appui à la mise en place d'une filière de formation locale d'ingénieurs en génie civil (deux promotions d'ingénieurs) au profit des ministères des Infrastructures, de l'Habitat et des communes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

L'appui institutionnel au secteur ferroviaire par le renforcement des capacités des acteurs nationaux, les dotant d'outils modernes et de capacités de gestion pour améliorer la planification et la gestion des investissements dans le secteur.

La mise à jour de la cartographie de base du pays, permettant la réalisation de 27 cartes topographiques au 1/200 000^e, couvrant tout le pays à partir d'images satellites, au profit des administrations, des programmes de développement et des populations. Une base de données cartographiques a été produite pour l'aide à la décision, entre-autres activités au bénéfice de l'Institut Géographique du Burkina (dons en équipements, etc.).

La réhabilitation et le renforcement de la route nationale N°4, route communautaire Cu2A Koupéla-Fada N'Gourma, vers l'Est (34 km) (section Koupéla-Gounghin).

Carte touristique générale du Burkina Faso :
un des produits du projet financé par l'UE
et disponibles auprès de l'IGB



En savoir plus

• **L'appui au secteur des infrastructures et du transport :**

https://eeas.europa.eu/delegations/burkina-faso/19713/appui-au-secteur-des-infrastructures-et-du-transport_fr

Lutte contre le changement climatique, protection de l'environnement



Le Burkina Faso, pays enclavé, est fortement affecté par le changement climatique, des mesures sont urgentes pour atténuer ses effets

L'UNION EUROPÉENNE, UN ACTEUR MAJEUR DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La stabilisation du climat sur terre n'est pas seulement un problème environnemental, mais de développement et de sécurité. En effet, le changement climatique, en modifiant notamment le cycle de l'eau, affecte l'agriculture et modifie les données du développement telles que nous les avons connues jusqu'à présent. Ainsi, les États membres de l'Union européenne ont décidé d'être en première ligne dans ce combat vital d'intérêt mondial, pour notre avenir à tous.

C'est pourquoi l'Union européenne travaille résolument depuis de nombreuses années à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre (GES), tout en encourageant les autres nations et régions à faire de même.

L'objectif collectif de l'Union européenne et de ses États membres est de réduire les GES de l'Union d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. L'Union est en voie d'atteindre, voire de dépasser son objectif intermédiaire de réduction des émissions de 20 %, d'ici à 2020. Depuis 1990, ses émissions ont en effet diminué de 19 %. Alors que le PIB, quant à lui,

augmentait de 45 % au cours de la même période, démontrant que résilience de l'environnement et développement peuvent aller de pair.

LA DIPLOMATIE DE COOPÉRATION CLIMAT-ÉNERGIE

Cette priorité interne se traduit au plan externe, par une diplomatie de coopération climat-énergie innovante. L'Union européenne et ses États membres font partie des grands bailleurs de fonds internationaux œuvrant activement à la lutte contre le changement climatique. Ils y ont consacré **14,5 milliards EUR** pour la seule année 2014.

L'Union européenne et ses États membres restent déterminés à renforcer le financement de cette lutte, afin d'apporter leur contribution à l'objectif annoncé par les pays développés, de collecter conjointement 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, en mobilisant le maximum de ressources publiques et privées.

La Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP22), qui s'est tenue en novembre 2016 à Marrakech, a confirmé et élargi cet engagement.

Au Burkina Faso, la politique d'aide au développement de l'Union européenne prend pleinement en compte la politique nationale dans ce domaine, sur la base de la « Contribution

prévue déterminée au niveau national » (CPDN), que le gouvernement a transmis à l'ONU et qu'il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre. Le document comprend près d'une centaine de projets d'adaptation au changement climatique ou de développement durable.

L'AMCC ACCOMPAGNE LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT BURKINABÈ

Parallèlement, l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC) est une initiative de l'Union européenne, lancée depuis 2007. Elle a pour objectif d'approfondir le dialogue et la coopération en matière de changement climatique entre l'Union européenne et les pays pauvres en développement les plus exposés au changement climatique, en particulier les Pays les Moins Avancés (PMA) et les Petits États Insulaires en Développement (PEID). L'AMCC accompagne les efforts du gouvernement burkinabè en matière de gouvernance du climat, en particulier à travers le processus dit « REDD+¹ » dans le secteur forestier (PIF²), amorcé par le Burkina avec le soutien de la Banque Mondiale. Un financement de **5,2 milliards FCFA (8 millions EUR)** a été accordé par l'Union européenne pour appuyer ce processus.

Outre la promotion des énergies « propres », au Burkina Faso et dans la région de l'Afrique de l'Ouest, l'Union européenne soutient des projets majeurs dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, notamment à travers des actions de protection de l'environnement, de gestion durable des terres et de conservation de la biodiversité.

Le Programme d'appui aux parcs de l'Entente, WAP (qui comprend les parcs du W, de la Pendjari et d'Arly dans le Sud-est du Burkina Faso), auquel l'Union européenne a apporté un soutien financier pour un montant de **11,4 milliards FCFA (19,4 millions EUR)**, a pris fin en décembre 2016. Avec un investissement plus important dans le cadre du Programme Régional, une nouvelle phase est en cours de formulation. Il permettra d'améliorer la gestion des principales aires protégées dans la région ainsi que l'optimisation des bénéfices en faveur des populations riveraines des parcs, contribuant ainsi à la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques, pour un développement durable en Afrique de l'Ouest.



L'UE appuie la préservation de la biodiversité et le développement local à travers un soutien aux Parcs de l'Entente

En savoir plus

- L'appui à la protection de l'environnement :
 - http://ec.europa.eu/europeaid/sectors/environment_en
 - <http://www.gcca.eu/fr>

1. REDD + : Reduction of Emission from Deforestation and Degradation of Forestry
2. PIF : Programme d'Investissement Forestier

Appui au secteur de l'énergie



Le site de la centrale solaire photovoltaïque de Zagtoui

Au Burkina Faso, l'Union européenne soutient le secteur de l'énergie et en particulier celui des énergies renouvelables, à travers des projets majeurs, comme la construction de la centrale solaire photovoltaïque à Zagtoui (voir encadré).

L'Union européenne apporte son soutien aux institutions dans le cadre de la réglementation du

secteur de l'énergie, comme l'appui à l'Autorité de régulation du sous-secteur de l'électricité (ARSE), à la mise en place des conditions technico-économiques pour le soutien au développement de la filière photovoltaïque raccordée au réseau. L'Union européenne soutient également des projets d'électrification rurale et des actions de promotion de l'efficacité énergétique telles que la diffusion de kits solaires photovoltaïques.

L'Union européenne soutient la construction de la centrale solaire photovoltaïque de Zagtoui

L'Union européenne cofinance avec l'Agence française de développement (AFD), la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 33 mégawatts-crête à Zagtoui, en périphérie de la ville de Ouagadougou. Il s'agit d'un projet pionnier dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Ce complexe, dont le lancement des travaux a été effectué le 16 juin 2016 par M. Paul KabaThiéba, Premier ministre du Burkina Faso, est financé par l'Union européenne à travers un don de **16,4 milliards FCFA (environ 25 millions EUR)**, par l'Agence française de développement (AFD) à travers un prêt d'environ **15 milliards FCFA (22,5 millions EUR)** et le financement restant est assuré par le Gouvernement burkinabé.

Cette infrastructure qui vise à promouvoir l'ensemble de la filière solaire au Burkina Faso, devra servir de référence pour les futurs investissements dans l'énergie solaire sur l'ensemble du continent africain. Une fois opérationnelle, la nouvelle centrale solaire permettra d'accroître la production d'électricité au Burkina Faso, réduisant la dépendance du pays à l'égard des importations. La technologie permettra ainsi de diminuer les émissions de gaz à effet de serre tout en accroissant l'accès des populations à l'électricité. On estime que seulement 19 % de la population burkinabé a actuellement accès à l'électricité (et 4 % si l'on considère seulement le secteur rural).

A gauche, le ministre de l'énergie,
M. Alpha Omar Dissa ;
à droite, L'Ambassadeur Jean Lamy,
Chef de délégation de l'UE au Burkina,
lors de l'inauguration de la centrale hybride
photovoltaïque/diesel
du projet « FlexyEnergy » à Bilgo,
le 31 mars 2016



LA FACILITÉ ÉNERGIE ACP-UE COFINANCE DES PROJETS D'ACCÈS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES DURABLES

C'est en particulier à travers la « Facilité Énergie ACP-UE », destinée à promouvoir le secteur énergétique dans les pays ACP, que l'Union européenne intervient pour améliorer l'accès des populations à des services énergétiques modernes, abordables et durables, notamment dans les zones rurales et périurbaines.

En effet, nombreuses sont les populations des pays en développement qui n'ont pas encore accès à l'électricité, condition préalable pourtant essentielle à la croissance économique et au bien-être social (centre de santé, école, etc.).

Depuis sa création en 2004, 142 projets ont été financés en total par la « Facilité Énergie », dont 117 en Afrique. Au Burkina Faso, la « Facilité Énergie » a permis le financement de 20 projets, parmi lesquels :

- **le projet d'électrification intégrale de dix villages dans le Yatenga** à travers une centrale solaire photovoltaïque, porté par la société coopérative SINCO et inauguré en juin 2015 ;

- **le projet « Electricité pour le Sahel » (ELSA)**, porté par le Fonds de développement de l'électrification (FDE), qui permet une amélioration de l'accès à l'électricité de plusieurs localités dans le Sahel, grâce à la fourniture d'énergie photovoltaïque et à l'extension des lignes électriques ;

- **le projet burkinabé « Flexi-Energy »**, porté par l'Institut universitaire ZIE, qui vise à démontrer la faisabilité technique, économique, sociale et environnementale de la production d'électricité décentralisée par des centrales hybrides photovoltaïques-groupe électrogène ;

- **le déploiement de mini-réseaux fonctionnant au gasoil et à l'huile de jatropha dans le nord du Sanmantenga**, porté par le Service laïc de coopération au développement (SLCD) ;

- **le projet d'éco-électrification dynamique dans le Nord et le Centre-Nord du Burkina Faso** avec la coopérative SINCO. Il a pour objectif la construction de 7 centrales photovoltaïques totalisant 2500 kWc, la distribution de 4 000 kits solaires (120 kW) et le raccordement sur le réseau électrique national ;

- **L'électrification rurale décentralisée des provinces du Ziro et du Gourma (ERD ZIGO)** avec le Fonds de développement de l'électrification (FDE). Il a pour objectif la construction de deux stations de génération Solaire PV en injection directe sur le réseau et de lignes pour l'électrification de 45 localités ;

- **l'inauguration le 31 mars 2017, de sept centrales solaires photovoltaïques financées par l'Union européenne à Kaibo nord V2 et Guiba dans le Zoundwéogo, Région du Centre sud** (localités situées à 28 km environ de Manga). Les sept centrales et les autres réalisations du projet permettront à 5 000 bénéficiaires (pour un total estimé de 20 000 personnes) y inclus des activités économiques, sociales et religieuses d'accéder à l'électricité.

APPUI RÉGIONAUX AU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le secteur de l'énergie fait désormais partie du domaine prioritaire « Intégration économique régionale, aide au commerce » et, à ce titre, le Burkina Faso devrait également bénéficier d'appui pour des projets s'inscrivant dans une perspective régionale. A côté de ces interventions financées par le FED, il est utile de rappeler que la Banque européenne d'investissement (BEI) est un acteur important du secteur de l'énergie au Burkina Faso, en particulier dans le domaine des interconnexions. Elle a notamment participé au financement de l'interconnexion Bobo Dioulasso-Ouagadougou et participe au projet d'interconnexion Bolgatanga-Ouagadougou.



Une mini-centrale solaire inaugurée le 31 mars 2017

Programme indicatif national du 11^e FED (2014-2020) en chiffres

L'aide de l'Union européenne au Burkina Faso est essentiellement mise en œuvre dans le cadre d'un Programme indicatif national (PIN) qui fait l'objet, tout au long de la programmation, d'un dialogue politique et technique constant, concerté autour des actions engagées qui peuvent être revues à la baisse ou la hausse après les révisions à mi-parcours ou en fin de parcours.

Enveloppe globale



PIN du 11^e FED au Burkina Faso
409 milliards FCFA (623 millions EUR)

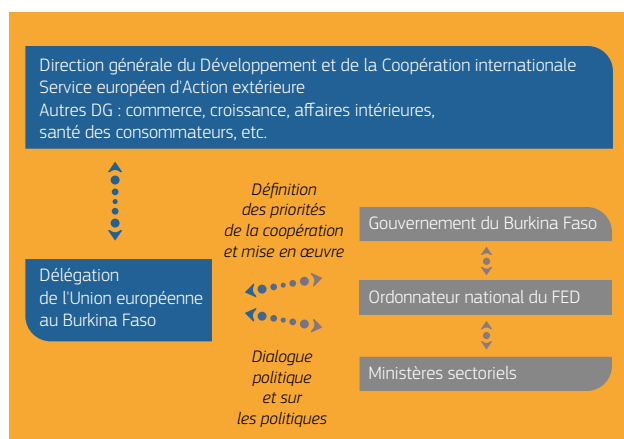
Financement

Fonds Européen de Développement (FED), principal instrument financier de l'Union européenne pour l'aide au développement aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Durée

7 ans, 2014-2020

Schéma de mise en œuvre du PIN



GOVERNANCE



Enveloppe globale
213 milliards FCFA (325 millions EUR)

Champ d'intervention

Contrat de bonne gouvernance et de développement.

Appui à la consolidation de l'État 2015-2016.

Appui spécifique à la société civile et aux autorités locales.

Appui à la décentralisation.

Appui au secteur de la Justice.



SANTÉ

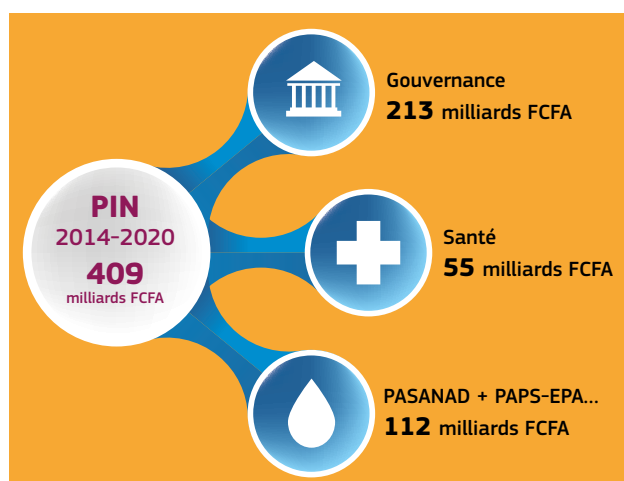


Enveloppe globale
55 milliards FCFA (84 millions EUR)

Champ d'intervention

Appui à la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire et à l'amélioration de la couverture sanitaire et de la qualité des soins sur l'ensemble du territoire.

Secteurs de concentration



DÉVELOPPEMENT RURAL, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, EAU ET ASSAINISSEMENT



Enveloppe globale
112 milliards FCFA (171 millions EUR)

Champ d'intervention

Exécution du Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable (PASANAD).

Appui à la mise en œuvre du Programme d'appui à la politique sectorielle Eau et Assainissement (PAPS-EPA) et la Facilité ACP-UE pour l'eau.

Aide humanitaire



ECHO finance des partenaires opérationnels qui viennent directement en aide aux populations les plus vulnérables, affectées par des crises alimentaires

Depuis 2005, le Service d'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne (ECHO) finance de nombreux projets visant à réduire durablement les taux de malnutrition dans la région du Sahel, tout en venant en aide aux populations victimes de catastrophes naturelles (par exemple, dans le cadre des inondations survenues en 2009 et 2010 dans plusieurs provinces du Burkina Faso). La stratégie ECHO de lutte contre la malnutrition a été mise en place en 2005 au Sahel, suite à la grave crise alimentaire du Niger. Depuis lors,

ECHO s'est investi pour lutter contre ce fléau dans d'autres pays de la sous-région, qui enregistrent les plus forts taux de malnutrition, dépassant les seuils d'alerte de 10 % de la population des enfants âgés de moins de 5 ans, et parfois les seuils d'urgence de 15 % : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Nigeria, et le nord du Togo.

Au Burkina Faso, depuis 2007, l'Union européenne a alloué plus de 200 millions EUR à l'aide humanitaire. ECHO finance des partenaires



Prévention de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans

opérationnels qui viennent directement en aide aux populations les plus vulnérables, affectées par des catastrophes naturelles ou des épidémies, des crises alimentaires et des conflits (comme par exemple, une assistance aux réfugiés maliens au Burkina Faso).

ECHO a permis d'intensifier les soins aux enfants souffrant de malnutrition sévère, avec 101 321 enfants soignés en 2016. Au Burkina Faso, cette aide vise aussi à réduire durablement les taux de malnutrition dans l'ensemble des pays du Sahel.

Au-delà de la prise en charge curative, ECHO finance des activités de prévention de la malnutrition à travers, notamment, de nombreuses activités communautaires de dépistage, de conseils culinaires ou de prévention sociale. Les gros efforts pour promouvoir l'accès à la santé des populations les plus vulnérables, en finançant la subvention des soins pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes pendant plusieurs années, ont permis d'obtenir depuis avril 2016, une loi permettant cet accès au niveau nationale.



Dans un centre de santé, renutrition des enfants de moins de cinq ans à l'aide de bouillie enrichie

Dans un effort pour briser le cycle infernal des crises alimentaires, l'Union européenne s'efforce de créer des synergies entre son aide humanitaire d'urgence et son aide au développement. Elle a, de surcroît, été une force motrice dans la création de l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience (AGIR), une alliance globale comprenant 17 pays d'Afrique de l'Ouest, des bailleurs de fonds et la communauté de l'aide, et dont la mission est de mettre un terme à la faim dans la région d'ici 2032.

Au Burkina Faso, une étroite collaboration est établie entre ECHO et les autres services de la Commission européenne, à travers la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso.

ECHO en bref

Au Burkina Faso, le service d'aide humanitaire de la Commission européenne est représenté par un bureau et du personnel chargé du suivi des projets et de la situation dans le pays. Ce bureau, situé au sein de la Délégation de l'Union européenne sise à Ouagadougou, est renforcé de manière ad hoc par le Bureau régional de Dakar, dans des domaines techniques spécifiques (nutrition, santé, assistance alimentaire, eau et assainissement, communication, logistique et finances, etc).

En 2017, ECHO poursuit le financement de projets dans les domaines de la nutrition, la sécurité alimentaire, le soutien aux réfugiées et aux réponses à d'autres crises humanitaires. Un nouveau programme orienté sur la réduction des risques et catastrophes a été lancé dans les régions de l'Est et du Sahel.



Le personnel de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso autour du Commissaire européen à la Coopération internationale et au Développement, M. Neven Mimica, le 12 février 2016 lors de sa visite officielle au Burkina Faso

Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso
01 BP 352 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. +226 25 49 29 00
http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/index_fr.htm